



2 mars 2005

C 12/2005

Communication au Conseil communal

(Séance du 9 mars 2005)

Présentation de Cristina Bianchi, nouvelle archiviste de la Ville de Pully

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Municipalité a engagé une archiviste professionnelle à partir du 1^{er} février 2005, à raison de 80%, suite au départ de M. Alphonse Rivier.

Il s'agit de Mme Cristina Bianchi, historienne et archiviste de formation. Elle a en effet fait des études de Lettres à l'Université de Lausanne, avant de se spécialiser dans l'archivistique à l'Université de Los Angeles, aux Etats-Unis. Son parcours professionnel s'est déroulé en majeure partie dans les centres d'archives des organisations internationales comme le Comité International de la Croix-Rouge et le Conseil Œcuménique des Eglises. Ces dernières huit années au Comité International Olympique à Lausanne, Mme Bianchi a réorganisé les archives historiques et leur consultation publique, ainsi que les archives courantes de l'administration du CIO. Elle y a installé un système électronique de gestion des documents et des archives.

A la Ville de Pully, elle a reçu un cahier de charges qui poursuit deux objectifs. Le premier est de réorganiser les Archives Historiques de Pully et d'en moderniser l'accès, par une mise en ligne des inventaires réactualisés et une ouverture régulière du dépôt, les mardis et jeudis, ou sur rendez-vous.

Le deuxième objectif est de mettre en place un « records management », nouveau terme archivistique non traduisible en français (ou plus longuement, gestion des archives courantes et intermédiaires), c'est-à-dire une circulation standardisée des documents, de leur création à leur archivage ou à leur élimination.

Au lieu de rester au sous-sol à travailler avec de vieux manuscrits, l'archiviste doit maintenant suivre l'évolution des nouveaux supports informatiques, et aller « au front » rencontrer les services pour mettre en place un système de gestion des documents qui garantisse une mémoire à moyen et long terme de la Ville de Pully.

Le bureau des archivistes se trouve pour l'instant isolé à la Maison Pulliérane. Pour qu'il puisse mener à bien sa mission, il est important que ce service soit pleinement intégré à l'Administration générale et que son bureau soit localisé dans le Bâtiment administratif du Prieuré, conformément au concept d'organisation présenté dans le préavis No 19-2004.

Dès ce jour, les archives sont à nouveau ouvertes les mardis et jeudis de 09h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, ou sur rendez-vous (tél. 021/721 35 36 ou 721 35 50).

LA MUNICIPALITE